

EPCI - CCRC (1)

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CODECO ROUSSILLON
CONFLENT (2)**

Numéro SIRET : 24660041500169

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : GESTION DES DECHETS MENAGERS (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	35
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	37
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	38
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet



B2.1 - Etat des autorisations de fonctionnement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat de répartition des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	41
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	42
D2 - Arrêté et signatures	43

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066 246600415 20230412 DE_017_2023	CCRC GESTION DES DECHETS MENAGERS	CA 2022
---	--------------------------------------	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-20230412-DE_017

I - INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I

B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

II

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 283 076,76	G	3 406 479,90
	Section d'investissement	B	226 202,66	H	330 135,32

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 509 279,42	= G+H+I+J	3 736 615,22
---	-----------	---------------------	-----------	---------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	140 034,45	L	198 525,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	140 034,45	= K+L	198 525,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 283 076,76	= G+I+K	3 406 479,90
	Section d'investissement	= B+D+F	366 237,11	= H+J+L	528 660,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 649 313,87	= G+H+I+J+K+L	3 935 140,22

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	140 034,45	L	198 525,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		14 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		184 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	056-246600415-20230412-DE_017_2023-DE	Immobilisations corporelles	134 014,45	0,00
22		Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23		Immobilisations en cours	6 020,00	0,00
26		Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27		Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

RE
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR : 06/02/2022
 066-246600415-20230415-CCRC-2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

II
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	550 551,00	457 427,53	35 104,01	0,00	58 019,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 374 239,00	1 357 138,96	0,00	0,00	17 100,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 315 003,00	1 178 823,43	105 000,00	0,00	31 179,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 239 793,00	2 993 389,92	140 104,01	0,00	106 299,07
66	Charges financières	300,00	257,12	0,00	0,00	42,88
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 240 593,00	2 993 647,04	140 104,01	0,00	106 841,95
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	147 530,00	149 325,71			-1 795,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		147 530,00	149 325,71			-1 795,71
TOTAL		3 388 123,00	3 142 972,75	140 104,01	0,00	105 046,24
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 724,00	3 697,30	0,00	0,00	-1 973,30
70	Produits services, domaine et ventes div	55 649,00	55 650,38	0,00	0,00	-1,38
73	Impôts et taxes	2 941 487,62	2 951 689,00	0,00	0,00	-10 201,38
74	Dotations et participations	360 539,12	297 114,24	67 356,00	0,00	-3 931,12
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,94	0,00	0,00	-0,94
Total des recettes de gestion courante		3 359 399,74	3 308 151,86	67 356,00	0,00	-16 108,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	28 723,26	26 618,55	4 353,49	0,00	-2 248,78
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 388 123,00	3 334 770,41	71 709,49	0,00	-18 356,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 388 123,00	3 334 770,41	71 709,49	0,00	-18 356,90
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 880,00	5 880,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	500 901,62	216 185,16	134 014,45	150 702,01
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	64 783,68	0,00	6 020,00	58 763,68
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	571 565,30	222 065,16	140 034,45	209 465,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	4 137,50	0,00	30 862,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	35 000,00	4 137,50	0,00	30 862,50
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	606 565,30	226 202,66	140 034,45	240 328,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	606 565,30	226 202,66	140 034,45	240 328,19
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 025,00	7 335,00	14 025,00	-7 335,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	350 000,00	165 500,00	184 500,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	364 025,00	172 835,00	198 525,00	-7 335,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	92 010,30	7 974,61	0,00	84 035,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	95 010,30	7 974,61	0,00	87 035,69
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	459 035,30	180 809,61	198 525,00	79 700,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	147 530,00	149 325,71		-1 795,71
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	147 530,00	149 325,71		-1 795,71
	TOTAL	606 565,30	330 135,32	198 525,00	77 904,98

Chap.	Libellé Date de réception de l'AR: 20/04/2023	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE Pour information	(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

II

B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	492 531,54		492 531,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 357 138,96		1 357 138,96
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 283 823,43		1 283 823,43
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	257,12	0,00	257,12
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	147 325,71	147 325,71
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	3 133 751,05	149 325,71	3 283 076,76
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 137,50	0,00	4 137,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 880,00	0,00	5 880,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	216 185,16	0,00	216 185,16
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	226 202,66	0,00	226 202,66
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

RE
 Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR : 2023/02/23
 066-246600415-20230412-DE_012

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	3 697,30		3 697,30
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	55 650,38		55 650,38
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 951 689,00		2 951 689,00
74	Dotations et participations	364 470,24		364 470,24
75	Autres produits de gestion courante	0,94	0,00	0,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	30 972,04	0,00	30 972,04
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 406 479,90	0,00	3 406 479,90
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	7 974,61	0,00	7 974,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	7 335,00	0,00	7 335,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	165 500,00	0,00	165 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		2 000,00	2 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		147 325,71	147 325,71
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		180 809,61	149 325,71	330 135,32
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2022

III - VOTE DU BUDGET

III

066-246600415

SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	550 551,00	457 427,53	35 104,01	0,00	58 019,46
605	Achats matériel, équipements et travaux	300,00	720,87	0,00	0,00	-420,87
60611	Eau et assainissement	2 500,00	2 472,21	0,00	0,00	27,79
60612	Energie - Electricité	24 600,00	3 514,44	0,00	0,00	21 085,56
60622	Carburants	140 000,00	142 664,30	12 146,85	0,00	-14 811,15
60623	Alimentation	30,00	85,20	0,00	0,00	-55,20
60631	Fournitures d'entretien	2 800,00	1 970,05	316,73	0,00	513,22
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	1 889,88	503,06	0,00	2 107,06
60636	Vêtements de travail	8 000,00	10 253,33	1 940,00	0,00	-4 193,33
6064	Fournitures administratives	350,00	438,70	0,00	0,00	-88,70
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	518,06	4 691,58	0,00	2 790,36
611	Contrats de prestations de services	130 000,00	82 501,65	4 572,77	0,00	42 925,58
6132	Locations immobilières	28 000,00	28 009,50	342,85	0,00	-352,35
6135	Locations mobilières	37 000,00	33 870,88	2 720,04	0,00	409,08
61521	Entretien terrains	2 000,00	1 800,00	0,00	0,00	200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	120 000,00	112 615,69	7 063,13	0,00	321,18
6156	Maintenance	3 770,00	2 406,07	807,00	0,00	556,93
6161	Multirisques	15 000,00	15 048,29	0,00	0,00	-48,29
6182	Documentation générale et technique	143,00	142,50	0,00	0,00	0,50
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	4 260,00	0,00	0,00	740,00
6188	Autres frais divers	0,00	354,00	0,00	0,00	-354,00
6226	Honoraires	2 580,00	281,07	0,00	0,00	2 298,93
6238	Divers	4 000,00	3 788,70	0,00	0,00	211,30
6251	Voyages et déplacements	1 200,00	1 437,09	0,00	0,00	-237,09
6261	Frais d'affranchissement	50,00	423,38	0,00	0,00	-373,38
6262	Frais de télécommunications	2 320,00	2 655,07	0,00	0,00	-335,07
627	Services bancaires et assimilés	525,00	525,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	93,00	94,00	0,00	0,00	-1,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60,00	60,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 730,00	1 659,60	0,00	0,00	70,40
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	968,00	0,00	0,00	-968,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 374 239,00	1 357 138,96	0,00	0,00	17 100,04
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	30 208,00	167 665,08	0,00	0,00	-137 457,08
6218	Autre personnel extérieur	155 460,00	0,00	0,00	0,00	155 460,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 131,00	14 714,31	0,00	0,00	416,69
64111	Rémunération principale titulaires	541 029,00	547 148,27	0,00	0,00	-6 119,27
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 989,00	4 247,80	0,00	0,00	-258,80
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	0,00	1 950,00	0,00	0,00	-1 950,00
64118	Autres indemnités titulaires	102 944,00	98 604,27	0,00	0,00	4 339,73
64131	Rémunérations non tit.	149 915,00	150 893,85	0,00	0,00	-978,85
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	900,00	0,00	0,00	-900,00
64138	Autres indemnités non tit.	4 326,00	4 294,02	0,00	0,00	31,98
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
64168	Autres emplois d'insertion	32 978,00	36 212,22	0,00	0,00	-3 234,22
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	134 786,00	129 584,63	0,00	0,00	5 201,37
6453	Cotisations aux caisses de retraites	181 416,00	179 031,21	0,00	0,00	2 384,79
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 582,00	7 707,43	0,00	0,00	-125,43
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 736,00	2 865,89	0,00	0,00	-129,89
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 552,00	2 374,99	0,00	0,00	177,01
6478	Autres charges sociales diverses	9 187,00	8 844,99	0,00	0,00	342,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 315 003,00	1 178 823,43	105 000,00	0,00	31 179,57
6532	Frais de mission	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	1 315 000,00	1 178 821,88	105 000,00	0,00	31 178,12
65888	Autres	3,00	1,55	0,00	0,00	1,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 239 793,00	2 993 389,92	140 104,01	0,00	106 299,07
66	Charges financières (b)	300,00	257,12	0,00	0,00	42,88
66111	Intérêts réglés à l'échéance	300,00	257,12	0,00	0,00	42,88
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Contrôle effectué Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 240 593,00	2 993 647,04	140 104,01	0,00	106 841,95
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	147 530,00	149 325,71			-1 795,71
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	2 000,00			-2 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	147 530,00	147 325,71			204,29
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		147 530,00	149 325,71			-1 795,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		147 530,00	149 325,71			-1 795,71
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 388 123,00	3 142 972,75	140 104,01	0,00	105 046,24
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-20230410-2023-0026

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DETAILED DES RECETTES

III

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	1 724,00	3 697,30	0,00	0,00	-1 973,30
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 724,00	3 697,30	0,00	0,00	-1 973,30
70	Produits services, domaine et ventes div	55 649,00	55 650,38	0,00	0,00	-1,38
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	54 568,00	54 568,80	0,00	0,00	-0,80
70688	Autres prestations de services	1 081,00	1 081,58	0,00	0,00	-0,58
73	Impôts et taxes	2 941 487,62	2 951 689,00	0,00	0,00	-10 201,38
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	2 941 487,62	2 951 689,00	0,00	0,00	-10 201,38
74	Dotations et participations	360 539,12	297 114,24	67 356,00	0,00	-3 931,12
744	FCTVA	492,12	295,27	0,00	0,00	196,85
74718	Autres participations Etat	13 893,00	15 579,91	0,00	0,00	-1 686,91
74751	Participat° GFP de rattachement	275 085,00	275 085,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	1 069,00	0,00	1 106,00	0,00	-37,00
7478	Participat° Autres organismes	5 000,00	6 154,06	1 250,00	0,00	-2 404,06
7488	Autres attributions et participations	65 000,00	0,00	65 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,94	0,00	0,00	-0,94
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,94	0,00	0,00	-0,94
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 359 399,74	3 308 151,86	67 356,00	0,00	-16 108,12
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	28 723,26	26 618,55	4 353,49	0,00	-2 248,78
7718	Autres produits except. opérat° gestion	7 723,26	3 571,75	3 553,49	0,00	598,02
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	21 000,00	21 046,80	800,00	0,00	-846,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 388 123,00	3 334 770,41	71 709,49	0,00	-18 356,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 388 123,00	3 334 770,41	71 709,49	0,00	-18 356,90
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-2023-04-10-10000

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 880,00	5 880,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 880,00	5 880,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	500 901,62	216 185,16	134 014,45	150 702,01
21571	Matériel roulant	345 432,00	164 520,00	0,00	180 912,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	119 576,52	34 903,59	119 926,21	-35 253,28
2183	Matériel de bureau et informatique	1 444,80	1 624,80	112,68	-292,68
2188	Autres immobilisations corporelles	34 448,30	15 136,77	13 975,56	5 335,97
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	64 783,68	0,00	6 020,00	58 763,68
2313	Constructions	64 783,68	0,00	6 020,00	58 763,68
Total des dépenses d'équipement		571 565,30	222 065,16	140 034,45	209 465,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000,00	4 137,50	0,00	30 862,50
1641	Emprunts en euros	35 000,00	4 137,50	0,00	30 862,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		35 000,00	4 137,50	0,00	30 862,50
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		606 565,30	226 202,66	140 034,45	240 328,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		606 565,30	226 202,66	140 034,45	240 328,19
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-2023-0412000000000

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	14 025,00	7 335,00	14 025,00	-7 335,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	14 025,00	-14 025,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	7 335,00	0,00	-7 335,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	14 025,00	0,00	0,00	14 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	350 000,00	165 500,00	184 500,00	0,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	165 500,00	184 500,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		364 025,00	172 835,00	198 525,00	-7 335,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	92 010,30	7 974,61	0,00	84 035,69
10222	FCTVA	92 010,30	7 974,61	0,00	84 035,69
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		95 010,30	7 974,61	0,00	87 035,69
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		459 035,30	180 809,61	198 525,00	79 700,69
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	147 530,00	149 325,71	0,00	-1 795,71
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 000,00	0,00	-2 000,00
281571	Matériel roulant	89 166,00	89 165,74	0,00	0,26
281578	Autre matériel et outillage de voirie	84,00	84,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 680,00	39 680,08	0,00	-0,08
28182	Matériel de transport	13 790,00	13 790,22	0,00	-0,22
28183	Matériel de bureau et informatique	167,00	166,80	0,00	0,20
28188	Autres immo. corporelles	4 643,00	4 438,87	0,00	204,13
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		147 530,00	149 325,71	0,00	-1 795,71
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		147 530,00	149 325,71	0,00	-1 795,71
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		606 565,30	330 135,32	198 525,00	77 904,98
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Contrôle de légalité	III - VOTE DU BUDGET	III
Date de réception de l'AR: 20/04/2023		
066-246600415-2023-0411-E-2023-001		
DETAILED DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS GESTION DES DECHETS MENAGERS

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		506 781,62	A 222 065,16	134 014,45	150 702,01	B 56 545,16
20	Immobilisations incorporelles	5 880,00	5 880,00	0,00	0,00	5 880,00
2051	Concessions, droits similaires	5 880,00	5 880,00	0,00	0,00	5 880,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	500 901,62	216 185,16	134 014,45	150 702,01	50 665,16
21571	Matériel roulant	345 432,00	164 520,00	0,00	180 912,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	119 576,52	34 903,59	119 926,21	-35 253,28	33 903,59
2183	Matériel de bureau et informatique	1 444,80	1 624,80	112,68	-292,68	1 624,80
2188	Autres immobilisations corporelles	34 448,30	15 136,77	13 975,56	5 335,97	15 136,77
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	14 025,00	-14 025,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	14 025,00	-14 025,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	14 025,00	-14 025,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-222 065,16	D - B	-56 545,16

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

Contrôle de légalité	III - VOTE DU BUDGET	III
Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066 246600415 20230412 DE 017 2023 DE	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : TRAVAUX GESTION DES DECHETS MENAGERS

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		60 000,00	A 0,00	6 020,00	53 980,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	60 000,00	0,00	6 020,00	53 980,00	0,00
2313	Constructions	60 000,00	0,00	6 020,00	53 980,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	14 025,00	C 7 335,00	0,00	6 690,00	D 7 335,00
13 Subventions d'investissement	14 025,00	7 335,00	0,00	6 690,00	7 335,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	7 335,00	0,00	-7 335,00	7 335,00
1328 Autres subventions d'équip. non transf.	14 025,00	0,00	0,00	14 025,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C - A	7 335,00	D - B	7 335,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

INVESTISSEMENT														
Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	Compte de résultat		
												Date de réception de l'arrêté	Montant	
Dépenses réelles	4 138	0	0	0	0	0	0	0	0	222 065	0	226 203	066-2406-00415-20230412	226 203
- Equipements municipaux (2)		0	0	0	0	0	0	0	0	222 065	0	226 203	17/04/2023	226 203
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	330 135	17/04/2023	330 135
- Opérations financières	4 138											103 933	17/04/2023	103 933
Dépenses d'ordre	0											0		0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0		0
Total dépenses	4 138	0	0	0	0	0	0	0	0	222 065	0	226 203		226 203
Total recettes	314 826	0	0	0	0	0	0	0	0	15 310	0	330 135		330 135
Solde d'investissement	310 688	0	0	0	0	0	0	0	0	-206 756	0	103 933		103 933
RESTES A REALISER au 31/12/N														
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	140 034	0	140 034		140 034
Total RAR recettes	184 500	0	0	0	0	0	0	0	0	14 025	0	198 525		198 525
SOLDE RAR investissement	184 500	0	0	0	0	0	0	0	0	-126 009	0	58 491		58 491

FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT														
Libellé	REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)											Date de réception de l'arrêté	Montant	
	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique			
Total dépenses	149 583	0	0	0	0	0	0	0	0	3 133 494	0	3 283 077		3 283 077
Total recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 406 480	0	3 406 480		3 406 480
Solde de fonctionnement	-149 583	0	0	0	0	0	0	0	0	272 986	0	123 403		123 403
RESTES A REALISER au 31/12/N														
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a) et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de régularité
Date de réception de l'AR : 2023-04-15
066 246 004 15-2023-04-15-2023-DE

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	IV		
													A1		
INVESTISSEMENT															
DEPENSES															
	Total dépenses d'investissement	4 138	0	0	0	0	0	0	0	0	362 100	0	0	366 237	0
	Dépenses réelles	4 138	0	0	0	0	0	0	0	0	362 100	0	0	366 237	0
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16 Emprunts et dettes assimilées	4 138	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 138	0
	1641 Emprunts en euros	4 138	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 138	0
	18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 880	0	0	5 880	0
	2051 Concessions, droits similaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 880	0	0	5 880	0
	204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	21 Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350 200	0	0	350 200	0
	21571 Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	164 520	0	0	164 520	0
	2158 Autres inst, matériel, outill. techniques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	154 830	0	0	154 830	0
	2183 Matériel de bureau et informatique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 737	0	0	1 737	0
	2188 Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 112	0	0	29 112	0
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 020	0	0	6 020	0
	2313 Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 020	0	0	6 020	0
	26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	040 Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	001 Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total recettes d'investissement		499 326	0	0	0	0	0	0	0	0	29 335	0	0	528 660	0
RECETTES															

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Recettes réelles	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	29 335	0	379 335
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 975	0	7 975
10222	FCTVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 975	0	7 975
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 360	0	21 360
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 025	0	14 025
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 335	0	7 335
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350 000
1641	Emprunts en euros	350 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	350 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	149 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 326
040	Opérat° ordre transfert entre sections	149 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 326
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
281571	Matériel roulant	89 166	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 166
281578	Autre matériel et outillage de voirie	84	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 680	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39 680
28182	Matériel de transport	13 790	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 790
28183	Matériel de bureau et informatique	167	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167
28188	Autres immo. corporelles	4 439	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 439
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Total dépenses de fonctionnement	149 583	0	0	0	0	0	0	0	0	3 133 494	0	3 283 077

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
Dépenses réelles		257	0	0	0	0	0	0	0	0	3 133 494	0	3 133 494
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	492 532	0	492 532
605	Achats matériel, équipements et travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	721	0	721
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 472	0	2 472
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 514	0	3 514
60622	Carburants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	154 811	0	154 811
60623	Alimentation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85	0	85
60631	Fournitures d'entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 287	0	2 287
60632	Fournitures de petit équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 393	0	2 393
60636	Fournitures de travail	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 193	0	12 193
6064	Fournitures administratives	0	0	0	0	0	0	0	0	0	439	0	439
6068	Autres matières et fournitures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 210	0	5 210
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	87 074	0	87 074
6132	Locations immobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 352	0	28 352
6135	Locations mobilières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 591	0	36 591
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 800	0	1 800
61551	Entretien matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	119 679	0	119 679
6156	Maintenance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 213	0	3 213
6161	Multirisques	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 048	0	15 048
6182	Documentation générale et technique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143	0	143
6184	Versements à des organismes de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 260	0	4 260
6188	Autres frais divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	354	0	354
6226	Honoraires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	281	0	281
6238	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 789	0	3 789
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 437	0	1 437
6261	Frais d'affranchissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	423	0	423
6262	Frais de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 655	0	2 655
627	Services bancaires et assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	525	0	525
6281	Concours divers (cotisations)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94	0	94
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60	0	60
63512	Taxes foncières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 660	0	1 660
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	0	968	0	968
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 357 139	0	1 357 139
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 665	0	167 665
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 714	0	14 714
64111	Rémunération principale titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	547 148	0	547 148
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 248	0	4 248

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
64114	Personnel titulaire Indemnité infiat*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 950	0	1 950
64118	Autres indemnités titulaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	98 604	0	98 604
64131	Rémunérations non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 894	0	150 894
64134	Personnel non tit. - Indemnité infiat*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	900	0	900
64138	Autres indemnités non tit.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 294	0	4 294
64164	Emplois insertion indemnité infiat*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	100
64168	Autres emplois d'insertion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 212	0	36 212
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	129 585	0	129 585
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	0	0	0	0	0	0	0	0	179 031	0	179 031
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 707	0	7 707
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 866	0	2 866
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 375	0	2 375
6478	Autres charges sociales diverses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 845	0	8 845
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 283 823	0	1 283 823
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 283 822	0	1 283 822
65888	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	257	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	257
66111	Intérêts réglés à l'échéance	257	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	257
67	Charges exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		149 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 326
042	Opérat* ordre transfert entre sections	149 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 326
6761	Différences sur réalisations (positives)	2 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	147 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	147 326
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 406 480	0	3 406 480
Recettes réelles		0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 406 480	0	3 406 480
013 Atténuations de charges		0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 697	0	3 697

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 697	0	3 697
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 650	0	55 650
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 569	0	54 569
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 082	0	1 082
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 951 689	0	2 951 689
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 951 689	0	2 951 689
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	364 470	0	364 470
744	FC TVA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	295	0	295
74718	Autres participations Etat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 580	0	15 580
74751	Participat* GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	275 085	0	275 085
74758	Participat* Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 106	0	1 106
7478	Participat* Autres organismes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 404	0	7 404
7488	Autres attributions et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000	0	65 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 972	0	30 972
7718	Autres produits except. opérat* gestion	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 125	0	7 125
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	2 000
7788	Produits exceptionnels divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 847	0	21 847
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					350 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					350 000,00								
00000680765	CREDIT AGRICOLE	21/12/2021	14/09/2022	10/12/2022	350 000,00	F	Taux fixe à 0,65 %	0,650	0,652	EUR	T	C	O
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Contrôle de légalité Date de l'acte : 20/04/2023 Révisé par : 066-246600-15-03-0112-DE_017_2023-DE
	RF PREFECTURE DE PERPIGNAN

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Contrôle de légalité						
1681 Autres emprunts (total)					0,00									Compte de réception de l'AR : 20/04/2023
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									6600415-20230412-DE_017_2023-DE
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					350 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNIE l'exercice (17)	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		161 362,50					4 137,50	257,12	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		161 362,50					4 137,50	257,12	0,00	
00000680765	N	0,00	A-1	161 362,50	9,69	F	Taux fixe à 0.65 %	0,645	4 137,50	257,12	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		161 362,50					4 137,50	257,12	0,00	

IV

A2.2

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'avis: 20/04/2022
066-24660415-20230412-DE-017-2023-D-16827

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

CCRC - GESTION DES DECHETS MENAGERS - CA - 2022

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)													
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Date de mise en œuvre de la loi de finances pour 2023 : 20/04/2023
Numéro de la loi de finances pour 2023 : 1017_2023-D
Numéro de la loi de finances pour 2023 : 1017_2023-D

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

RF PREFECTURE DE PERPIGNAN
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066-246600415-20230412-DE_07_2023-DE

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turner</i>)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	161 362,50	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matér bureau matér informatiqu	5	21/04/2005
L	Matériel roulant	7	21/04/2005
L	Autres instal mater outil tech	8	21/04/2005
L	Concess droits simil logiciels	2	21/04/2005
L	Mobilier	10	21/04/2005
L	Autres immos corporelles	8	21/04/2005
L	Autre mater et outillag voirie	7	21/04/2005
L	Matériel de transport	7	21/04/2005
L	Composteur	1	16/06/2014
L	Bacs et couvercles	8	16/06/2014
L	Conteneurs	8	16/06/2014

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		35 000,00	4 137,50
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		35 000,00	4 137,50
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 000,00	4 137,50
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 137,50	140 034,45	0,00	144 171,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023	IV – ANNEXES	IV
066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE	ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		242 540,30	155 300,32
Ressources propres externes de l'année (a)		92 010,30	7 974,61
10222	FCTVA	92 010,30	7 974,61
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		150 530,00	147 325,71
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281571	Matériel roulant	89 166,00	89 165,74
281578	Autre matériel et outillage de voirie	84,00	84,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	39 680,00	39 680,08
28182	Matériel de transport	13 790,00	13 790,22
28183	Matériel de bureau et informatique	167,00	166,80
28188	Autres immo. corporelles	4 643,00	4 438,87
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	155 300,32	198 525,00	0,00	0,00	353 825,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 144 171,95
Ressources propres disponibles	IV 353 825,32
Solde	V = IV – II (3) 209 653,37

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	492 531,54
605	Achat de matériel, équipements et travaux	720,87
60611	Eau et assainissement	2 472,21
60612	Energie - Electricité	3 514,44
60622	Carburants	154 811,15
60623	Alimentation	85,20
60631	Fournitures d entretien	2 286,78
60632	Fournitures de petit équipement	2 392,94
60636	Vêtements de travail	12 193,33
6064	Fournitures administratives	438,70
6068	Autres matières et fournitures	5 209,64
611	Contrats de prestations de services	87 074,42
6132	Locations immobilières	28 352,35
6135	Locations mobilières	36 590,92
61521	Terrains	1 800,00
615221	Bâtiments publics	0,00
61551	Matériel roulant	119 678,82
6156	Maintenance	3 213,07
6161	Multirisques	15 048,29
6182	Documentation générale et technique	142,50
6184	Versements à des organismes de formation	4 260,00
6188	Autres frais divers	354,00
6226	Honoraires	281,07
6238	Divers	3 788,70
6251	Voyages et déplacements	1 437,09
6261	Frais d affranchissement	423,38
6262	Frais de télécommunications	2 655,07
627	Services bancaires et assimilés	525,00
6281	Concours divers cotisations...	94,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	60,00
63512	Taxes foncières	1 659,60
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	968,00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés autres organismes	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 357 138,96
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	167 665,08
6218	Autre personnel extérieur	0,00
6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	14 714,31
64111	Rémunération principale	547 148,27
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnité de résidence	4 247,80
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflation	1 950,00
64118	Autres indemnités	98 604,27
64131	Rémunérations	150 893,85
64134	Personnel non titulaire - Indemnité inflation	900,00
64138	Autres indemnités	4 294,02
64164	Emplois d insertion - Indemnité inflation	100,00
64168	Autres emplois d insertion	36 212,22
6451	Cotisations à l U.R.S.S.A.F.	129 584,63
6453	Cotisations aux caisses de retraites	179 031,21
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	7 707,43
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 865,89
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 374,99
6478	Autres charges sociales diverses	8 844,99
65	Autres charges de gestion courante	1 283 823,43
6532	Frais de mission	0,00
65548	Autres contributions	1 283 821,88
65888	Autres	1,55

Contrôle de légalité		DEPENSES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
66	Charges financières		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs		0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
Total des dépenses réelles			3 133 493,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections		0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section		0,00
Total des dépenses d'ordre			0,00
TOTAL GENERAL			3 133 493,93

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		2 951 689,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilés	2 951 689,00
Dotations et participations reçues		364 470,24
744	FCTVA	295,27
74718	autres	15 579,91
74751	GFP de rattachement	275 085,00
74758	Autres groupements	1 106,00
7478	Autres organismes	7 404,06
7488	Autres attributions et participations	65 000,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		90 320,66
70	Produits services, domaine et ventes div	55 650,38
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	54 568,80
70688	Autres prestations de service	1 081,58
75	Autres produits de gestion courante	0,94
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,94
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	30 972,04
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 125,24
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	21 846,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	3 697,30
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	3 697,30
Total des recettes réelles		3 406 479,90
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		3 406 479,90

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Acquisitions d'immobilisations		222 065,16
2313	Constructions	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opération d'équipement n° 2051		5 880,00
Opération d'équipement n° 21571		164 520,00
Opération d'équipement n° 2158		34 903,59
Opération d'équipement n° 2183		1 624,80
Opération d'équipement n° 2188		15 136,77
Opération d'équipement n° 2313		0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		222 065,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		222 065,16

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		7 335,00
1318	EQUIPEMENTS GESTION DES DECHETS MENAGERS	0,00
1321	TRAVAUX GESTION DES DECHETS MENAGERS	7 335,00
1328	TRAVAUX GESTION DES DECHETS MENAGERS	0,00
Autres recettes éventuelles		7 974,61
024	PRODUITS DE CESSIONS D IMMOBILISATIONS	0,00
10222	F.C.T.V.A.	7 974,61
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		15 309,61
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		15 309,61

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/04/2023 066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN		
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES		AGENTS NON TITULAIRES		
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	2,00	22,00	22,00	22,00	0,00	22,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	8,00	0,00	8,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	3,00	1,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2NDE CLASSE	C	3,00	1,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	4,00	4,00	0,00	4,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	2,00	23,00	23,00	23,00	0,00	23,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
 un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	343,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

RF
PREFECTURE DE PERPIGNAN

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/04/2023
066-24660045-20230412 DE_07_2023-DE

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MIT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<table border="1"> <tr> <td> <table border="1"> <tr> <td>Contrôle de légalité</td> </tr> <tr> <td>Date de réception de l'AR: 20/04/2023</td> </tr> <tr> <td>066-246600415-20230412-DE_014-2023-005</td> </tr> </table> </td> <td>IV – ANNEXES</td> <td>IV</td> </tr> <tr> <td>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</td> <td>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</td> <td>C3.1</td> </tr> </table>	<table border="1"> <tr> <td>Contrôle de légalité</td> </tr> <tr> <td>Date de réception de l'AR: 20/04/2023</td> </tr> <tr> <td>066-246600415-20230412-DE_014-2023-005</td> </tr> </table>	Contrôle de légalité	Date de réception de l'AR: 20/04/2023	066-246600415-20230412-DE_014-2023-005	IV – ANNEXES	IV	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1
<table border="1"> <tr> <td>Contrôle de légalité</td> </tr> <tr> <td>Date de réception de l'AR: 20/04/2023</td> </tr> <tr> <td>066-246600415-20230412-DE_014-2023-005</td> </tr> </table>	Contrôle de légalité	Date de réception de l'AR: 20/04/2023	066-246600415-20230412-DE_014-2023-005	IV – ANNEXES	IV				
Contrôle de légalité									
Date de réception de l'AR: 20/04/2023									
066-246600415-20230412-DE_014-2023-005									
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1							

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SYDETOM	02/01/2004	PARTICIPATION	1 283 821,88

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600-43-2023-04-15-1023

IV – ANNEXES**IV****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 20/04/2023

066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 1

Nombre de suffrages exprimés : 1

VOTES :

Pour : 1

Contre : 1

Abstentions : 1

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par (1) le président.

A Ille sur Têt, le 12/04/2023

le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Ille sur Têt, le 12/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AYMERICH Claude	
BAPTISTE Florence	
BARNOLE Catherine	
BIANCHINI Marc	
BOHER Monique	
BONACAZE Benoit	
BONMARTEL Jonathan	
BOTEBOL Claudine	
BOURNIOLE Frédéric	
BURGHOFFER William	
COSTE Claude	
CRISTOFOL Françoise	
DESSEAUX Françoise	
DOMENECH Alain	
DRAGUE Céline	
ESCALAIS-VERGNETTES Nathalie	
FORASTE Guy	
GARSAU Jacques	
GATEU Philippe	
GOMEZ Claude	
HARIBOU Ali	

Contrôle de légalité	IV – ANNEXES	IV
Date de réception de l'AR: 20/04/2023	ARRETE ET SIGNATURES	D2
066-246600415-20230412-DE_017_2023-DE		

LAFFORGUE Guy	
LAVILLE René	
LECOINNET Jean-Philippe	
MAILLOLES Jean-Michel	
MARTINEZ Marie	
METLAINE Naïma	
NOGUES Dominique	
OHEIX Yann	
OLIVE Robert	
PAGES Caroline	
PARRILLA Jérôme	
PETIT Vivien	
POUDADE Danielle	
PROFFIT France	
SILVESTRE Joseph	
SIRE Aléxis	
SOLATGES Ketty	
SOLER Gérard	
SOLERE Jean-Claude	
SURJUS Monique	
TRAFI Pascal	
VIDAL Sylvie	
VILA Patrice	
VINCENT Jean-Jacques	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le 12/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.